



DEMANDE D'ARRÊTÉ TEMPORAIRE POUR DÉMÉNAGEMENT (STATIONNEMENT ET CIRCULATION)

A retourner au minimum 15 jours ouvrés (du lundi au vendredi hors jours fériés)
avant le début du déménagement

PARTICULIER / PROFESSIONNEL

Demandeur :

Tél :

Mail :

ANCIENNE ADRESSE

Adresse :

Dates :

Matin (7h-12h) Après-midi (13h-18h) Journée (7h-18h) Autres :

Sur stationnement : nombre de place Sur trottoir

Circulation neutralisée Chaussée rétrécie Sans objet

NOUVELLE ADRESSE

Adresse :

Dates :

Matin (7h-12h) Après-midi (13h-18h) Journée (7h-18h) Autres :

Sur stationnement : nombre de place Sur trottoir

Circulation neutralisée Chaussée rétrécie Sans objet

POSE DE LA SIGNALISATION

- **Par les services techniques** pour les particuliers non domiciliés sur la commune de Romagnat et ses environs
- **Par le demandeur** lorsqu'il est domicilié à Romagnat et ses environs (prêt de panneau)

Demande faite le

Signature du demandeur